

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [valéri lavoie](#)

<https://www.cadre21.org/membres/76cd6c33efd703b6714a6e7b>

Date d'obtention : 2021-03-26 19:08:35

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

En premier lieu il est important de recueillir les informations, le plus possible et de toutes les personnes impliquées. Durant la cueillette d'info il est important d'écouter, de ne pas juger et de faire sentir à la victime que nous sommes là pour elle. En remplissant les questionnaire nous aurons une bonne idée de la nature des intentions de la personne qui est soit malveillante ou qu'elle a commis un geste impulsif. Il est aussi important de confisquer les appareils ou se trouvent les photos. Il y a des sacs dans la trousse à cet effet. Nous remettons le tout aux policiers. Ne jamais regarder les photos. Le fait de confisquer peut grandement limiter la propagation des photos. Peu importe la nature des intentions du jeune qui publie les photos nous devons faire l'évaluation à l'aide des grilles et mettre au courant des étapes suivantes. Par la suite contacter les policiers, qui vont terminer les procédures.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Je retiens que c'est complexe. Que plus je recueille des informations plus j'aide à régler ces situations. Qu'il peut y avoir beaucoup de gens impliqués. Qu'il est important d'avoir la collaboration du jeune, c'est toujours plus aidant. Avoir en tête que le but principal est de préserver l'intégrité de la victime. Que le plus souvent il s'agit d'actes impulsifs.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Je dirais établir un lien de confiance car le jeune va être enclin à te donner toutes les informations dont tu as besoin. Avoir la collaboration du jeune est très important. Ensuite ne pas perdre de temps pour soumettre les grilles d'évaluations aux policiers, confisquer les appareils contenant les photos, pour ne pas qu'il y ait propagation et imiter les vus.